

OPÉRATION ÎLE SEGUIN-RIVES DE SEINE

Un bilan équilibré, un projet d'excellence pour l'Île Seguin, des dépenses en baisse pour la Ville

Le Compte rendu annuel à la collectivité locale (CRACL n°6) pour l'aménagement de la ZAC Seguin-Rives de Seine a été approuvé par le conseil municipal, le 9 décembre 2010. L'occasion de revenir sur les éléments financiers et sur les nombreuses avancées de cette opération.

La SAEM Val-de-Seine Aménagement a présenté son Compte rendu annuel à la collectivité lors de la séance du 9 décembre 2010. Ce document prend en compte l'avancement financier des opérations et retrace les activités de la SAEM de manière complète en 2009-2010.

Un bilan équilibré, dans le respect du financement contractuel en 2009

Il s'agit de l'un des plus importants pôles en émergence de la région. Son bilan financier intègre toutes les dépenses et les recettes effectuées, et réactualise les prévisions pour les années à venir. L'opération Île Seguin-Rives de Seine est notamment financée par les recettes de cession de terrains, les participations des promoteurs de logements et de bureaux sur le Trapèze, les subventions des autres collectivités et organismes financeurs, etc. La contribution de la Ville est diminuée de 50 %.

Le rapport prend en compte les évolutions du projet d'aménagement de l'Île Seguin pour l'inscrire au plus près de la morphologie du projet présenté par Jean Nouvel au Conseil du 21 octobre 2010. Il développe des équipements publics d'une grande qualité urbaine et architecturale qui nécessitent d'établir des hypothèses en adéquation avec

l'ambition voulue pour ces espaces publics (notamment un jardin sous verrière, des places couvertes, un parking public supplémentaire, etc.). Dans ce sens, l'hypothèse de constructibilité retenue pour l'élaboration du bilan d'aménagement est de 337 500 m². La révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de l'Île Seguin, en cours, en précisera la constructibilité définitive. Ce bilan pourra être modulé en fonction du cadre réglementaire du PLU définitif, ou en fonction de l'évolution de la vente des charges foncières de l'Île Seguin.

Les hypothèses du CRACL n° 6 présentent un bilan toujours équilibré à 846 m€ dans le total respect du financement de 110 m€ mis en place en 2009. Dans sa configuration actuelle, le projet n'entraîne donc pas d'engagement financier supplémentaire de la part de la Ville. Il a été établi avec la plus grande rigueur.

2009-2010 : des avancées majeures

Le CRACL prend aussi en compte l'avancement de l'opération et les remises d'ouvrages. En 2009-2010, des avancées majeures ont concerné les quatre secteurs de l'opération, conformément au calendrier initial, répondant pleinement aux objectifs fixés par la Ville pour réaliser un aménagement cohérent et exemplaire.

Les travaux du Trapèze Ouest sont très actifs, et les livraisons se sont poursuivies à un rythme soutenu, conformément aux prévisions: déjà plus de 1 400 logements livrés, représentant près de 3 000 habitants, l'école Robert Doisneau et la Crèche Cours Seguin ouvertes en septembre 2010, la première partie du parc de Billancourt et le jardin de l'Île Seguin inaugurés le 5 juin 2010, offrant ainsi aux Boulognais plus de 3 hectares de verdure, l'annonce de

l'installation de grandes entreprises (Carrefour Management, W et Cie, Roche...), etc.

Fin 2010, plus de la moitié du Trapèze Ouest a été livrée ou en cours de chantier.

Sur le Trapèze Est, les concours et études sont lancés sur presque tous les macro-lots, comprenant notamment un lycée, un groupe scolaire et une crèche, avec un triple objectif de mixité, de qualité urbaine, et des exigences renforcées en matière de développement durable.

2010 a marqué l'avancement des chantiers du quartier du Pont de Sèvres (La Montée, la passerelle Constant Lemaitre, lancement des travaux du « mail ») et la montée en puissance du dispositif de concertation et d'information auprès des habitants, notamment sur la réhabilitation des logements des allées du Forum et du Vieux Pont de Sèvres. ●



✓ Cours de l'Île Seguin ; à droite, les bureaux du groupe L'Equipe et à gauche, l'immeuble Aurélium

© DR